COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 29/06/2021 à 11h31
Référence de l'AR : 002-200043495-20210617-DEB202106_01-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 Juin 2021

Délibération n°1

Date de convocation : le 10/06/2021 Date d'affichage : le - 6 JUIL. 2021

qui s'est tenu à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Présents : Eric DELHAYE – Fabrice FERON – Maxime KELLER - Olivier JOSSEAUX - Yves BRUN - Mathieu FRAISE - Benoit BUVRY - Franck DEMAZURE -Yves ROBIN

Absents excusés donnant pouvoir : Sylvie LETOT-DURANDE à E. DELHAYE

Absents excusés

Objet : Dispositif de soutien aux commerçants et artisans de la CA du pays de Laon - Demandes de subvention

Rapporteur : Olivier JOSSEAUX

Exposé :
Par délibérations n° 5 du 23 février 2012, n° 5 du 5 décembre 2013, et n° 14 du 27 juin 2018, le Conseil Communautaire a entériné et déterminé la mise en place d'un dispositif de soutien aux commerçants et artisans du territoire intercommunal, l'octroi d'une subvention (maximum 7 500 €) de 25 % des investissements réalisés, et a donné délégation au Bureau pour approuver les projets déposés et valider l'octroi des subventions.

DOSSIER N° 1

Madame **Lydie POINDRON**, gérante du bar LES VIEILLES PIERRES, domiciliée 5 rue du Presbytère à VESLUD, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'investissement dans un four professionnel dans le cadre de son projet d'activité de restauration.

Le montant total H.T. des devis est de 4 046,23 €.

Sachant que le montant d'investissements pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **1 011 €.**

DOSSIER N° 2

LE CELLIER DE LAON, EURL, dont le gérant est Monsieur Jérôme GOURLANDT, domiciliée 22 Place Victor Hugo à LAON, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet de quitter la franchise CAVAVIN, et donc de réaliser des investissements au niveau de la boutique, enseigne et véhicule.

Le montant total H.T. des devis est de 34 990.65 €.

60, rue de Chambry - 02000 AULNOIS-SOUS-LAON - **Tél : 03 23 22 31 00 - Fax : 03 23 22 31 04**
Email : contact@ca-paysdelaon.fr - Site internet : www.ca-paysdelaon.fr
N° SIRET : 200 043 495 000 15 - Code APE : 8411Z

Sachant que le montant d'investissements pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il est atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **7 500 €.**

DOSSIER N° 3

La Société MCP, SARL, dont les gérants sont Messieurs Olivier PAILLER et Thomas KARDOS, domiciliée 8 Cité des Morennes à MONS EN LAONNOIS, a déposé une demande de subvention dans le cadre de son projet d'acquisition d'un échafaudage.

Le montant total H.T. des devis est de 4 009 €.
Sachant que le montant d'investissements pouvant être retenu est de 30 000 € et qu'il n'est pas atteint, avec une subvention de 25 %, la subvention sollicitée est de **1 002 €.**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne, chargée d'instruire les dossiers dans le cadre de la Convention de partenariat signée le 24 septembre 2012, a émis un avis favorable aux demandes des artisans..

Délibération :

Le Bureau Communautaire,

et après en avoir délibéré, décide :

1 - D'APPROUVER et d'AUTORISER le versement d'une subvention de 1 011 € à Madame Lydie Poindron, le versement d'une subvention de 7 500 € à l'EURL LE CELLIER DE LAON et le versement d'une subvention de 1 002 € à la Société MCP selon les modalités décrites ci-dessus et dans l'annexe jointe,
2 - D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires pour ces subventions,
3 - DE DIRE que les crédits correspondants sont inscrits au Budget 2021 - VIECO -

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication et de sa notification - 6 JUIL. 2021

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Le Président

Eric DELHAYE

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT
A COMPTER DU

COMMUNAUTÉ d'AGGLOMÉRATION du PAYS de LAON

Le Président

Eric DELHAYE

Nombre de conseillers titulaires	: 10
Nombre de conseillers présents	: 09
Nombre de votes exprimés	: 10
Votes favorables	: 10
Votes défavorables	: 00
Abstentions	: 00

DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA CA DU PAYS DE LAON - ANNEE 2021

COMMUNE	DATE	DEMANDEUR	DATE BUREAU	MONTANT INVESTISSEMENTS HT	SUBVENTION ACCORDEE	SUBVENTION MANDATEE
LAON	04/11/2020	S2E	02/02/2021	6 813.09 €	1 703.00 €	
LAON	06/11/2020	AU FOURNIL PESTA	02/02/2021	8 410.00 €	2 102.00 €	
LAON	06/11/2020	CREA'TIFFS COIFFURE	02/02/2021	10 963.45 €	2 740.00 €	2 740 €
LAON	07/11/2020	MINETTE DC	02/02/2021	5 364.60 €	1 341.00 €	1 223 €
BRUYERES ET MONTBEAULT	08/12/2020	LES LOUPS DE BRUYERES	02/02/2021	29 543.62 €	7 386.00 €	
CHAMBRY	28/01/2021	ARENA FUTSAL INDOOR	08/03/2021	32 144,53 €	7 500.00 €	
MOLINCHART	22/02/2021	CONTROLES NUISIBLES	08/03/2021	19 263.33 €	4 815.00 €	4 815 €
ATHIES SOUS LAON	05/03/2021	ADERA	09/03/2021	5 492.06 €	1 373.00 €	
VESLUD	08/03/2021	LYDIE POINDRON	17/06/2021	4 046,23 €	1 011,00 €	
LAON	19/05/2021	LE CELLIER DE LAON	17/06/2021	34 990.68 €	7 500.00 €	
MONS EN LAONNOIS	20/05/2021	MCP	17/06/2021	4 009.00 €	1 002.00 €	
TOTAL				161 040.59 €	38 473.00 €	8 778 €

Budget 2021 : 130 000 €